

Syndicat National des Ecoles Publiques



13 avenue de Taillebourg
75 011 Paris

Tél. : 01 40 24 28 98

courriel : snep.faen@club-internet.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Destinataires : rubriques "éducation" des médias.

Objet : Hommage à Fabienne Terral. Minute de silence le jeudi 4 septembre à 10 h.

Le 4 juillet 2014, Fabienne Terral, professeur des écoles à Albi, a été assassinée par une mère d'élève.

Le dernier jour d'école qui devait être un jour important pour la communauté éducative a tourné au drame. L'émotion et la consternation ont été grandes. C'est toute la communauté éducative qui est en deuil. L'opinion et les médias davantage préoccupés par les événements sportifs du moment n'ont accordé que quelques minutes, quelques lignes à ce drame odieux.

La banalisation des insultes, de la violence tolérée, voire encouragée, par notre hiérarchie et les syndicats complaisants, ne peuvent qu'encourager le passage à l'acte irrémédiable. Une étude récente de l'Insee Première n° 1506 – juillet 2014 contredit le discours minimaliste des ministres successifs sur le développement de la violence dans les établissements scolaires qui frappe également les élèves.

Si les autorités ont exprimé leur compassion, l'ensemble des enseignants n'a pu honorer la mémoire de Fabienne Terral. C'est injuste et c'est pourquoi

Le SNEP-FAEN et la FAEN invitent tous les collègues professeurs des écoles à observer une minute de silence le jeudi 4 septembre à 10 h pour lui rendre un hommage national.

Ils exprimeront ainsi également leur colère face à l'attitude désinvolte et laxiste de nos dirigeants devant la gravité de la situation alors que depuis plus de 20 ans la FAEN et ses syndicats attirent en vain l'attention des ministres successifs sur le développement de la violence dans et aux abords des établissements scolaires.

Nous ne nous contenterons pas de bonnes paroles et de discours, il faut des actes forts susceptibles d'améliorer la sécurité des élèves et des personnels ainsi que nos conditions de travail.

Pour chaque délit commis envers le personnel éducatif et les enseignants, il doit y avoir un soutien indéfectible de notre hiérarchie et de l'ensemble de l'administration accompagné d'une réponse judiciaire forte. La FAEN et ses syndicats en formulent aujourd'hui à nouveau la demande auprès de la nouvelle ministre.

Paris, le 29/08/2014

Lionel Saussé

Co-Secrétaire Général SNEP-FAEN

Contact : 0608557808

